"Unis, nous vaincrons la dictature" : les associations suisses de soutien à la résistance chilienne (1973-1990)

Autor(en): **Pereira, Nuno**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **23 (2007)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« UNIS, NOUS VAINCRONS LA DICTATURE » : LES ASSOCIATIONS SUISSES DE SOUTIEN À LA RÉSISTANCE CHILIENNE (1973-1990)

NUNO PEREIRA

« La solidarité n'est en effet pas une aumône dont il s'agirait de choisir l'affectation, un peu comme si chacun pouvait désigner "ses pauvres". La solidarité, c'est un acte de justice, l'acte des mieux nantis que nous sommes envers ceux qui sont défavorisés par les structures économiques et politiques du monde et opprimés. »[1]

LE RENVERSEMENT DU GOUVERNEMENT CHILIEN de l'Unité populaire, le 11 septembre 1973, a déclenché un mouvement de solidarité internationale vaste et hétérogène. En Suisse, dès les semaines qui ont suivi le putsch, de nombreux comités de soutien aux victimes de la répression ont été créés. Parmi ceux-ci, un réseau d'associations se distingue, tant par son implantation (nationale) que par sa longévité (plus de seize ans, c'est-à-dire l'entière période dictatoriale) : les Associations de soutien à la résistance chilienne (ASRC), désignation à laquelle le patronyme de « Salvador Allende » a fréquemment été apposé, ce qui explique que ces groupes sont davantage connus sous le nom de « comités Allende »[2]. En faisant référence au président martyr, qui incarne le projet d'une voie démocratique vers le socialisme, les ASRC ont choisi la figure chilienne couvrant le spectre politique et idéologique le plus large sur le plan international. Il n'est dès lors pas surprenant qu'elles aient été fondées à l'instigation des partis suisses qui étaient idéologiquement les plus proches de l'Unité populaire (UP) : le Parti du Travail (PdT-POP) et le Parti socialiste (PS). Après avoir suivi l'expérience de l'UP avec un intérêt non dénué de critique, mais aussi avec espoir et parfois enthousiasme[3], cette gauche parlementaire affi-

1. « Quelle solidarité pour le Chili ? », *Chili Venceremos,* n° 17, juin 1982.
2. En Suisse alémanique, la dénomination « Vereinigung für die Unterstützung des chilenischen Widerstandes Salvador Allende » a rapidement été abandonnée au profit de « Chile-Solidaritätskomitee Salvador Allende » ou de « Komitee Schweiz-Chile-Allende ». La forme succincte de « Allende Komitee » est courante.
3. Pour expliquer l'attrait que le Chili d'Allende a suscité auprès de la gauche helvétique, Claudio Bolzman souligne à juste titre que, « à la différence d'autres processus politiques dans le tiers-monde, la situation chilienne était interprétable à partir des catégories d'analyse familières ». C. Bolzman, *Exil, dynamique socio-culturelle et participation sociale – le cas de la migration chilienne en Suisse,* thèse de doctorat, Université de Genève, 1992, p. 184.

chait ainsi son soutien à la «résistance chilienne», définie «non pas comme un des groupuscules 'extrémistes' [...] mais comme l'ensemble de l'opposition démocratique de gauche à la tyrannie fasciste, anciens ministres en tête»[4].

Cet article se propose d'esquisser l'histoire des ASRC. Eu égard aux sources disponibles, au nombre et à la diversité des comités qui les ont composées, nous n'examinerons pas en détail ici les spécificités de chaque association (structure organisationnelle, membres, activités, etc.). Il s'agit plutôt de brosser le tableau général de cette organisation polymorphe. En se focalisant principalement sur la Suisse romande et sur l'action du Comité national, notre analyse procédera en trois temps: tout d'abord, nous présenterons à grands traits les Associations sous un angle formel (fondation, structure, réseaux); ensuite nous considérerons leurs modes d'action ainsi que la nature de leur solidarité; enfin, nous tenterons de mettre en lumière certains aspects du militantisme au sein des comités. Notre étude se base essentiellement sur le Fonds Roland Bersier, du nom du président du Comité national des ASRC. Très riche, mais non inventoriée, cette documentation est déposée dans les archives du Comité Mémoire et Justice, à Genève[5]. Cette recherche vise ainsi à sonder une petite partie du vaste chantier historiographique que constitue le mouvement suisse de solidarité avec le Chili.

Fondation et buts

Au lendemain du coup d'Etat de Pinochet, sous l'impulsion de membres du PdT et du PS, des comités cantonaux de soutien à la résistance chilienne ont commencé à se former, d'abord à Genève, puis à Lausanne, Fribourg, Berne, Bâle, Zurich et au Tessin. Très vite, le besoin d'une structure nationale de coordination s'est fait sentir. Pour ce faire, sur l'initiative du comité genevois, une première réunion nationale s'est tenue à Berne le 3 novembre 1973. Outre les militants de la gauche parlementaire de divers cantons, celle-ci a notamment rassemblé des membres des partis socialistes et communistes italiens et espagnols en Suisse, ainsi que des observateurs des Progressive Organisationen der Schweiz (POCH) et du Partito Socialista Autonomo (PSA) tessinois[6]. Il a alors été convenu de travailler en relation avec les représentants de l'UP en exil,

4. «Solidarité: une page se tourne», *Chili Venceremos,* n° 40, avril 1990.

5. Fondée en 2000 par des Chiliens résidant en Suisse, cette association a pour but de cultiver la mémoire collective et de promouvoir les droits humains en Amérique latine. Elle dispose d'un intéressant Centre de documentation, spécialisé dans les archives de la répression, qui est ouvert aux chercheurs. Nous tenons à remercier ici les membres du CMJ, qui nous ont aimablement mis à disposition les archives des ASRC. Notre gratitude va également à Jorge Gajardo Muñoz pour ses remarques judicieuses.

6. Jean-Pierre Bossy aux organisations cantonales politiques et syndicales, 8 novembre 1973. Schweizerisches Sozialarchiv (ci-après: SSA) – Ar 27.900.2: Nationales Komitee «Salvador Allende» (etc.).

réunis au sein du Comité *Chile Democrático,* dont le siège se trouve à Rome. Aussi, la ligne politique adoptée sera-t-elle celle de l'UP et des organisations qui s'y sont ralliées. Dans un souci unitaire affirmé dès le départ, les comités Allende entendent «promouvoir un large groupement des organisations de la classe ouvrière et des mouvements populaires en Suisse, afin d'apporter une aide concrète au peuple chilien»[7]. L'Assemblée constitutive du Comité national des ASRC se tient le 1er décembre 1973. Établi dans un premier temps à Genève, celui-ci se déplace ensuite à Lausanne où il se maintiendra jusqu'à la dissolution des Associations. Il est successivement présidé par trois socialistes romands: Jean-Pierre Bossy, Laurence Pasche et surtout Roland Bersier, qui assume cette fonction de 1976 à 1990.

Les ASRC poursuivent deux buts principaux: la sensibilisation de l'opinion suisse à la situation chilienne et l'appui politique et matériel aux partis issus (principalement) de l'UP dans leur lutte pour renverser la dictature. Ils œuvrent en outre à l'isolement du régime militaire sur le plan international et au respect des droits de l'homme au Chili.

Structure nationale et réseau international

Le comité cantonal (ou de ville) constitue l'unité de base du réseau des ASRC. Disposant d'une autonomie très étendue tant sur le plan de la structure organisationnelle que quant au choix des membres ou des pratiques, il se charge de l'organisation des manifestations locales. D'une manière générale, on peut constater qu'il s'agit d'une structure souple et peu formaliste, propre à intégrer différentes tendances. La configuration cartelliste prévaut au début, permettant aux partis de déléguer leurs représentants dans les comités et d'y exercer un certain contrôle. Les membres – individuels ou collectifs – se revendiquent d'un éventail d'appartenances ou de sympathies politiques qui va de la gauche socialo-communiste aux POCH, en passant par les syndicats (liés à l'Union syndicale suisse) ou les associations d'immigrés (Colonie Libere Italiane, Asociación de Trabajadores Emigrantes Españoles en Suiza). L'existence et la capacité de mobilisation des différents groupes ont fluctué au gré des événements politiques au Chili, de l'évolution de la situation politique dans chaque canton, mais aussi en fonction du nombre de militants. Si certains comités, surtout dans les cantons latins, ont déployé des activités de façon régulière et durable (Lausanne, Genève, Tessin, Bâle, dans une moindre mesure Zurich)[8], d'autres

7. *Ibid.*

8. La prédominance de ces régions s'explique notamment par la distribution des réfugiés chiliens sur le territoire helvétique. La région lémanique est ainsi celle qui abrite la plus forte concentration d'exilés.

ont développé une action plus modeste ou occasionnelle (Berne, Neuchâtel, Jura), tandis qu'un troisième ensemble n'a eu que des activités éphémères ou sporadiques (Fribourg, Lucerne, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Thoune). On observe que l'évolution générale des Associations est marquée par une période de grande mobilisation (durant les deux premières années), qui précède un désengagement progressif, interrompu parfois par des réveils ponctuels. Dès la fin des années 1970, pour pallier l'insuffisance des forces militantes, les comités tendent à se développer selon deux configurations principales: la constitution d'un organisme de solidarité large (généralement lié à l'Amérique latine) ou la collaboration accrue entre des groupes distincts organisant parfois des manifestations communes[9].

Chapeautant ces groupes, le Comité national des ASRC se charge de la coordination et des interventions de portée générale. En ce sens, la revendication d'une implantation nationale permet à cet organisme d'apparaître comme l'interlocuteur le plus crédible et le plus légitime aux yeux des autorités suisses ainsi que des groupements chiliens de l'exil. Roland Bersier, le président du bureau national, justifie le caractère peu directif de cette structure au nom du respect du «fédéralisme suisse»[10]. Il n'en souligne pas moins les problèmes de communication récurrents ainsi que le faible esprit de collaboration nationale qui prédomine selon lui entre les comités cantonaux. En témoigne par exemple le fait que, entre 1978 et 1981, aucune séance nationale – prévue d'ordinaire une ou deux fois par année, sur demande des ASRC régionales – ne se soit tenue[11]. Cela se traduit également par le nombre très réduit de manifestations nationales. Aucune n'a d'ailleurs été organisée entre 1974 et 1982. Par conséquent, malgré les intentions affichées, il semble que les barrières linguistiques demeurent des réalités difficiles à contourner et que l'on privilégie les contacts locaux ou régionaux. En Suisse alémanique, malgré l'existence éphémère du Sekretariat Deutschschweiz der Chile-Solidaritätskomitee «Salvador Allende», les années 1980 sont caractérisées par un effritement de l'activité des ASRC[12]. Le comité Allende tessinois, très actif, semble quant à lui exister de façon indépendante et n'envoie que rarement des représentants aux réunions nationales. Dans ce

9. C'est par exemple le cas à Lausanne, où l'ASRC travaille en commun avec d'autres structures d'appui à l'Amérique latine. Roland Bersier à Giacomo Viviani, mai 1982. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne (etc.)»; «Tessin».

10. Comité national aux comités locaux (etc.), 29 juin 1980. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec comités locaux».

11. On note un regain d'activité dès 1981, qui est peut-être lié aux événements d'Amérique centrale, ou à la recrudescence des tensions sociales au Chili, causée par la crise du modèle économique néolibéral. R. Bersier à *Chile Democrático,* 27 juin 1981. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».

12. La correspondance du Comité national fait alors état de la disparition de la plupart des comités outre Sarine.

contexte, le Comité national apparaît surtout comme une structure romande, laquelle se confond presque avec l'ASRC-Lausanne dès la fin des années 1970 et est tributaire de l'investissement de Bersier et de quelques autres membres, qui militent dans les deux groupes[13].

Portons à présent notre regard sur les rapports que les Associations entretiennent avec les deux partis qui les ont fondées, le PS et le PdT[14]. Compte tenu des disparités déjà mentionnées, il est bien difficile de donner une appréciation précise pour l'ensemble des comités cantonaux. Il paraît cependant indéniable que ces partis ont eu un impact décisif sur l'existence de nombreux comités, dans la mesure où ils leur ont fourni une structure stable, comprenant des militants expérimentés, un réseau, et souvent même une boîte aux lettres. Mais le lien n'est ni mécanique ni immuable. À titre d'exemple, le comité lausannois, dont les statuts prévoient une répartition équitable des membres entre les partis[15], enjoint toutefois ses militants à s'investir personnellement et à ne pas se contenter de «représenter tel parti ou mouvement, s'engageant ou se dégageant selon que les activités unitaires aillent ou non dans le sens de leurs vues»[16]. Il semble en tout cas que le Comité national ait bénéficié d'une considérable latitude dans ses actions, voire d'une véritable indépendance vis-à-vis de ces formations. En d'autres termes, et contrairement à ce qui leur a parfois été reproché[17], les ASRC n'étaient pas inféodées aux politiques de la gauche socialo-communiste. Bersier lui-même n'a ainsi pas hésité à faire primer les intérêts des comités Allende sur ceux de son propre parti, tout en appelant ses camarades socialistes à un engagement plus grand en faveur de la cause chilienne[18].

La solidarité avec le Chili a très vite pris une ampleur internationale, qui impliquait l'existence d'un réseau assurant l'échange d'informations et l'organisation simultanée d'actions. Les ASRC ont participé à ce mouvement par le biais de leur Comité national. Pour ce faire, elles ont privilégié un contact suivi

13. Un membre de l'ASRC de Genève prétend même que «le Comité national proprement dit n'existe pas». Roland Brändle à R. Bersier, 25 juin 1986. CMJ-RB: «ASRC Varios»; «ASRC Genève».
14. Le PS suisse a laissé à chaque parti cantonal le choix d'adhérer ou non à l'ASRC.
15. L'ASRC-Lausanne est ainsi officiellement constituée de membres issus du PS, de militants du POP et de personnes n'appartenant à aucun de ces deux partis. R. Bersier au Comité directeur du PS vaudois, 29 novembre 1976. «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. CASRC».
16. Sandrine Pingeon aux membres du comité de l'ASRC (etc.), 30 janvier 1985. CMJ-RB: «Groupe femmes chiliennes (etc.)».
17. À Lausanne, par exemple, le Comité de défense des prisonniers politiques du Chili, composé principalement de membres de la gauche extraparlementaire, critique «l'influence maléfique exercée [dans le comité Allende] par les partis politiques». R. Bersier au Comité directeur du PSV, 29 novembre 1976. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. CASRC».
18. R. Bersier à Fritz Tüller (secrétaire général du PSS), 21 mars 1977. CMJ-RB: «Corresp. extérieure». Voir aussi la pression exercée par le président du Comité national pour que le PSS appuie la Conférence de Madrid en 1978.

avec *Chile Democrático*, lequel, en l'absence d'un gouvernement chilien en exil, constituait l'organe de coordination des partis issus pour l'essentiel de l'ancienne *Unidad Popular*. Cet organisme fournissait de la documentation, définissait l'orientation politique générale[19] et donnait l'impulsion pour les campagnes à mener. Centrant son travail sur le plan diplomatique (ONU – Commission des droits de l'homme, OIT, États), *Chile Democrático* a en particulier contribué à la condamnation internationale du régime de Pinochet par différentes résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Parallèlement à l'action du bureau romain, plusieurs rencontres internationales de solidarité avec le peuple chilien se sont tenues. Dans ce cadre, les ASRC envoient des délégués à Athènes en 1975, puis en Libye et à Madrid en 1978. Elles se voient ensuite contraintes de renoncer à la participation à de telles conférences afin de consacrer leurs ressources aux activités en Suisse. Le Comité national demeure toutefois lié à un réseau protéiforme d'information et de solidarité avec le Chili. Outre le matériel de l'UP, les comités Allende recourent par exemple fréquemment aux informations contenues dans les bulletins *Resumen de la Prensa Chilena* (publié par le Centre Solidarité Chili, de Paris), ou *Chile Informativo* (qui paraît au Mexique). Ils puisent également dans la presse chilienne (telle la revue *Solidaridad*, éditée par le Vicariat de la Solidarité de Santiago, institution progressiste de l'Église chilienne), ainsi que dans la vaste documentation sur les droits humains au Chili produite par les agences de l'ONU.

Dénoncer la dictature et sensibiliser l'opinion suisse

La volonté de sensibilisation de l'opinion en Suisse a conduit les comités Allende à investir l'espace public. Dans cette optique, la date du 11 septembre constitue le principal point de focalisation dans le calendrier des militants des ASRC. Chaque année, en effet, autour de cette date, la brutale chute de l'UP est commémorée de diverses manières : marches de protestation, actes de soutien, peñas (fêtes populaires), meetings politiques, projections de films ou conférences-témoignages d'exilés chiliens[20] constituent non seulement des réquisitoires contre un régime qualifié de « fasciste », mais aussi des encouragements à poursuivre la lutte. À l'occasion d'autres grand-messes militantes (Premier mai,

19. Celle-ci se basait notamment sur les déclarations signées en 1973 et 1974 par l'ensemble de la gauche chilienne exilée, notamment celle de Paris du 12 février 1974, paraphée par les principaux partis de la résistance (PS, PC, Gauche chrétienne, *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* - MIR, *Movimiento de Acción Popular Unitaria* - MAPU ouvrier et paysan, Parti radical).

20. Parmi les orateurs figurent plusieurs anciens ministres du gouvernement de Salvador Allende. Ainsi, Aníbal Palma, ancien ministre de l'éducation de l'UP, membre du Parti radical, détenu par la Junte jusqu'en 1976, a donné plusieurs conférences en Suisse en 1977, puis a pris part à une manifestation nationale en 1982.

kermesses des partis, etc.), les Associations tiennent des stands d'information, montent des expositions, organisent des tournois de football. Ces événements sont en outre l'occasion de vendre des livres, disques, affiches ou cartes postales de la résistance.

Il est à noter que la culture a souvent tenu une place importante dans les activités des ASRC. Attachés à faire connaître la culture chilienne, les comités cantonaux ont organisé des dizaines de concerts de solidarité. Les artistes invités – souvent célèbres, toujours engagés – proviennent en général de la communauté chilienne exilée. Angel Parra, Inti Illimani, Quilapayun constituent quelques-uns des étendards de la musique chilienne. Présentant des répertoires allant de la tradition andine à la *nueva canción,* ils sont également porteurs d'un message de contestation et de libération[21]. Chansons de Victor Jara et de Violeta Parra, poèmes de Pablo Neruda, tableaux de José Venturelli : autant de symboles et d'expressions de la riche culture de la résistance chilienne. Ces manifestations à caractère festif remplissent deux fonctions principales. D'une part, elles permettent aux ASRC de toucher un public plus large que les simples sympathisants de la gauche traditionnelle. D'autre part, elles apportent la plus grande part des recettes financières des comités Allende.

Au cours des années 80, alors que le mouvement de solidarité avec le Chili tend à s'intégrer dans le cadre d'une solidarité plus vaste avec l'Amérique latine ou avec les victimes de la dictature[22], certains comités ASRC élargissent leur champ d'action en insérant la problématique chilienne dans le cadre des relations politiques et économiques avec le tiers-monde[23]. En 1977, les Associations prennent ainsi part à la protestation contre la tenue à Montreux du Symposium latino-américano-européen pour la coopération économique, qui réunit des responsables politiques et des représentants des milieux d'affaires. Les organisations contestataires mettent sur pied l'année suivante le Symposium de la Solidarité. Sous l'impulsion des ASRC, la question chilienne occupe une place de choix au sein de ce mouvement unitaire qui cherche à sensibiliser l'opinion publique romande à la part importante prise par la Suisse, ses multinationales et ses banques dans l'impérialisme qui s'exerce sur les pays du tiers-monde.

21. Le caractère politique marqué des ASRC constitue un obstacle pour les artistes qui résident au Chili. Le groupe Illapu, qui s'est produit en Suisse en 1978, n'a ainsi pas pu être présenté par les Associations, puisqu'il entendait retourner au Chili. C. national aux comités locaux (etc.), 13 juillet 1978. CMJ-RB : « Corresp. générale (etc.) » ; « Corresp. avec comités locaux ».

22. Voir par exemple la manifestation nationale du 15 septembre 1984, organisée par l'ASRC-Berne, qui a réuni opposants chiliens et turcs dans un même cortège contre la dictature.

23. C'est par exemple le cas du comité lucernois, qui travaille en étroite collaboration avec l'Arbeitsgruppe Dritte Welt et avec le Solidaritätskomitee für Afrika, Asien und Lateinamerika (SKAAL). Ruedi Meier à ASRC-Lausanne, 11 décembre 1976. CMJ-RB : « ASRC – Lucerne, (etc.) » ; « Lucerne ».

Un autre volet du travail de sensibilisation a trait à la diffusion d'informations sur le Chili dans la presse helvétique. Pour ce faire, les comités Allende rédigent et envoient aux journaux d'innombrables communiqués de presse condamnant la junte militaire. Des démarches visant à intéresser les milieux religieux progressistes sont également entreprises, au cours desquelles on met en exergue la «position courageuse prise par l'Église» au Chili[24]. Nous reviendrons plus loin sur la nature des critiques émises à l'égard de la dictature. Retenons pour l'instant que, en dépit d'efforts inlassables pour remettre la situation chilienne à l'ordre du jour, l'écho de ces communiqués a été extrêmement faible, en dehors de la presse partisane (*Voix ouvrière, Tribune socialiste,* etc.). En septembre 1977, les ASRC ont néanmoins pu bénéficier d'une vitrine exceptionnelle, puisqu'elles ont été présentées aux téléspectateurs romands dans le cadre de l'émission de la Télévision suisse romande «L'antenne est à vous».

La dernière dimension de l'action informative des ASRC, et sans doute celle qui leur assurait le plus de visibilité, concernait la rédaction et la diffusion du bulletin *Chile Venceremos*[25] et de brochures[26]. Ces publications permettaient de cibler des publics variés auxquels les Associations adaptaient leur discours. Ainsi ne se contentaient-elles pas d'accomplir un travail de vulgarisation (à travers leur bulletin par exemple), mais elles participaient également à l'organisation de colloques et débats, destinés en principe à des auditoires plus avertis. Ces événements se proposaient d'exposer certains aspects de l'évolution juridique du régime chilien, telle la Constitution de 1980, et d'élaborer un argumentaire approfondi allant à l'encontre des pratiques répressives de la dictature, comme le maintien des états d'exception[27].

Isoler Pinochet

Les actions que nous venons de mentionner s'inscrivaient dans le projet d'isolement politique et diplomatique de la junte militaire. Cet élément, central dans la stratégie politique de la gauche chilienne en exil, représentait également l'un des objectifs prioritaires des ASRC-Salvador Allende. Cela supposait le lancement d'intenses campagnes de lobbying auprès de diverses entités, en particulier de la Confédération. Profitant de relais socialistes et communistes au

24. R. Bersier à Freddy Klopfenstein, rédaction de *La vie protestante* (Genève), 1er décembre 1980. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».
25. Cf. infra.
26. Un exemple: *Chili: survie et martyre d'un peuple,* publiée en 1976 par l'ASRC-Lausanne et diffusée principalement en Suisse romande.
27. En 1981 a eu lieu à Genève un colloque de juristes sur la Constitution chilienne adoptée l'année précédente. Un autre colloque a réuni en 1986 plus de vingt organisations non gouvernementales et a donné lieu à un ouvrage: *Le terrorisme d'Etat au Chili*, Genève, MDP-ASRC S. Allende, 1987.

Conseil national, les comités Allende ont fait pression sur le gouvernement fédéral afin que celui-ci cesse tout soutien au régime de Pinochet. En ce sens, ce sont surtout les liens économiques entre la Suisse et le Chili qui ont fait l'objet d'une virulente condamnation[28].

Un effort particulier est en outre dirigé vers les organisations internationales. Les ASRC leur adressent de nombreux appels dénonçant la persistance d'une répression qui, d'«aveugle et brutale», est progressivement devenue «sélective et diffuse»[29]. Si, dans un premier temps, les Associations luttent contre la reconnaissance des représentants de la junte (auprès du BIT par exemple), elles fustigent, dans un deuxième temps, la présence en Suisse de diplomates ayant pris part à l'appareil répressif. Aussi la nomination du général Washington Carrasco comme représentant du Chili auprès de l'office genevois des Nations Unies a-t-elle généré une forte opposition[30]. Le lobbying des comités Allende s'exerce également sur certains gouvernements. L'URSS en fait par exemple l'objet en novembre 1976, lorsque le Comité national des ASRC demande aux autorités soviétiques de concéder la libération du dissident soviétique Vladimir Boukovski en échange de celle de Luis Corvalán, le secrétaire général du PC chilien, détenu par la junte[31].

La troisième cible est le gouvernement chilien lui-même. Pétitions, lettres et télégrammes de protestation lui sont adressés directement ou par l'intermédiaire de l'ambassade à Berne. À cet égard, les droits de l'homme deviennent le cheval de bataille des ASRC, qui réclament le droit de retour pour les exilés, la libération des prisonniers politiques, ainsi que des informations sur le sort des «disparus». La dénonciation de la pratique de la «disparition», que les Associations assimilent à un «génocide moral, physique et politique»[32], prend du reste une part substantielle dans leurs actions, comme l'atteste leur participation, pendant les années 1980, à la campagne «90 000 disparus en Amérique latine», lancée par le Collectif «Jusqu'à ce qu'on les retrouve». Enfin, parmi de nombreux

28. Les ASRC révèlent que la Suisse est le quatrième investisseur mondial au Chili. Laurence Pasche, Jacques Rebillet aux membres du Conseil national suisse, 22 mars 1976. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. CASRC».
29. R. Bersier aux comités locaux (etc.), 26 avril 1980. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec comités locaux».
30. Les ASRC accusent Carrasco d'avoir été personnellement responsable de crimes tels que «disparitions», exécutions sommaires et torture de prisonniers politiques. L'ASRC-Genève a notamment organisé une manifestation devant la résidence du diplomate, qui s'est terminée par l'intervention de la police et l'interpellation de plusieurs militants. «Rapport sur les activités de l'ASRC-Genève, 1er mai 1983-30 juin 1984». CMJ-RB: «ASRC Varios»; «ASRC Genève».
31. R. Bersier à l'Ambassade de l'URSS, 19 novembre 1976. CMJ-RB: «Corresp. extérieure». Notons que l'échange de ces deux prisonniers interviendra le mois suivant, en Suisse.
32. *Chili Venceremos,* n° 12, février-mars 1979.

autres actes visant l'isolement international de la dictature de Pinochet, relevons encore le soutien des comités Allende à la candidature de deux évêques chiliens au Prix Nobel de la Paix[33].

Chili Venceremos

En reprenant à leur compte un slogan de l'Unidad Popular, les ASRC ont publié dès leur fondation le bulletin *Chili Venceremos,* sur la première page duquel l'effigie du président Salvador Allende a rapidement été estampillée. Outre la fonction de visibilité qu'elle procure aux comités en faisant état de leurs activités sur l'ensemble du territoire , cette publication vise à informer l'opinion suisse sur ce qui se passe au Chili. À l'habituelle condamnation de l'oppression s'ajoute une analyse de la situation politique et économique. Sur le plan économique, le Chili est ainsi décrit comme le «paradis du libéralisme», où les préceptes de Milton Friedman sont mis en œuvre et où tout est fait dans le but d'attirer des investisseurs internationaux, qui s'adonnent à un «festin des vautours étrangers»[34]. Le bulletin met en évidence les principales conséquences du système socio-économique: dette extérieure colossale, privatisations, inflation, chômage, pauvreté généralisée. Cet échec du modèle imposé par la junte devient dès lors un leitmotiv. La Suisse n'y est d'ailleurs pas étrangère, puisqu'elle fait preuve, aux yeux des militants de la solidarité, d'une attitude complaisante à l'égard du régime. En ce sens, on s'attache à souligner les investissements massifs des industriels suisses au Chili, la participation des banques helvétiques, la coopération technique, de même que la vente d'armes à Pinochet[35].

Ce qui est d'autre part notable dans le contenu de l'organe des ASRC, c'est l'absence d'articles théoriques, à une époque où une certaine rhétorique idéologisante soixante-huitarde était relativement courante. D'une manière générale, l'intervention de l'idéologie dans les prises de position des Associations est faible. Bien que situées dans la mouvance de la gauche institutionnelle, elles cherchaient en effet à atteindre un public large, en évitant tout ce qui était susceptible de diviser le mouvement. C'est pourquoi les références explicites au marxisme étaient rares[36].

33. En 1976, le Comité Nobel de la Paix a retenu la candidature de Helmut Frenz et Fernando Ariztía, deux évêques qui s'étaient engagés dans une œuvre humanitaire portant notamment secours aux victimes de la répression politique. Le prix ne leur a finalement pas été décerné. R. Bersier au Nobel Kommitee (Oslo), 15 septembre 1976. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».

34. «Les rouages d'un certain progrès économique», *Chili Venceremos,* n° 14, nov.-décembre 1980.

35. Les ASRC dénoncent les pratiques des firmes Mowag et SIG, qui ont cédé à des entreprises chiliennes les licences pour la production d'armes. Cf. «Le profit n'a pas d'odeur», *Chili Venceremos,* n° 25, avril 1985.

36. Parmi les exceptions, voir un article citant Marx et Engels: «Le droit à la rébellion: qui sème le vent récolte la tempête», *Chili Venceremos,* n° 15, été 1981.

La rédaction du bulletin est assurée par le comité genevois au cours des premiers mois, puis l'ASRC-Lausanne prend le relais, se chargeant en outre d'une grande partie de la diffusion. Entre novembre 1973 et avril 1990, 40 numéros du bulletin sont parus, à raison de deux à quatre par an. Le tirage semble avoir été fluctuant, mais a en tout cas atteint 20 000 exemplaires[37]. La diffusion de *Chili Venceremos* se fait par envoi direct aux membres des partis politiques qui appuient les comités Allende, aux adhérents des syndicats, à des associations et à la presse. On s'efforce aussi de toucher d'autres milieux, telles les organisations religieuses. Le journal n'est pas servi contre abonnement, mais les lecteurs sont en contrepartie invités à verser des dons aux ASRC.

D'autres comités Allende ont édité des publications régulières: ainsi, en Suisse alémanique, *Kämpfendes Chile,* rédigé par le comité de Bâle. L'ASRC-Genève, très active durant les années 1980, a diffusé *Liberté Chili,* un bulletin d'information d'ambition certes plus modeste. Cependant, *Chili Venceremos* est le seul périodique qui subsistera durant toute la durée de vie des Associations. Outre les sommes récoltées, qui permettaient de payer les frais d'envoi, cette publication avait surtout pour fonction de témoigner de la constance d'une solidarité avec le Chili. Elle constituait, en définitive, la preuve la plus tangible de l'action des comités Allende[38].

Un soutien moral, politique et matériel

Abordons à présent la nature du soutien que les ASRC apportaient à la résistance chilienne. Celui-ci est d'abord moral et s'adresse surtout aux prisonniers politiques, syndicalistes, militants des droits humains et chrétiens progressistes, c'est-à-dire aux principales victimes de la répression. Les modalités par lesquelles s'exprime ce type de solidarité sont multiples: messages d'encouragement envoyés aux syndicalistes chiliens, par exemple à l'occasion de la première célébration de la Fête du Travail depuis le coup d'État, le 1er mai 1978[39]; télégrammes de soutien adressés aux grévistes de la faim au Chili; ou encore lettres d'appui et d'admiration à destination des réfugiés chiliens qui ont lancé, dans plusieurs villes suisses, des grèves de la faim pour réclamer des informations sur les personnes disparues[40].

37. R. Bersier aux comités romands, 11 mai 1976. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. CASRC».

38. Elle était entre autres envoyée à la Hoover Institution on War, Revolution and Peace, à Stanford.

39. En utilisant leurs relais syndicaux, les ASRC appellent aussi les syndicalistes suisses à manifester leur soutien.

40. R. Bersier aux Chiliennes et Chiliens en grève de la faim, Conseil œcuménique des Églises, Genève, 31 mai 1978. CMJ-RB: «Corresp. extérieure». Extrait: «La tâche à accomplir jusqu'à ce que tous les Chiliens puissent vivre libres dans un Chili libéré est encore grande. Mais, unis, nous vaincrons la dictature.»

Cela dit, l'appui principal est incontestablement financier. Toutefois, contrairement aux pratiques de nombreux comités de solidarité, qui subventionnent un projet concret, l'argent récolté par les ASRC se destine presque exclusivement aux partis issus de l'UP, à travers ses organismes de l'étranger, dans le but de soutenir la lutte à l'intérieur du pays. Le soutien politique apparaît ainsi comme le seul susceptible de «combattre le mal à la racine»[41]. Les canaux d'acheminement des fonds sont divers. Malgré quelques versements sur un compte de solidarité mis en place à Paris par la gauche française, c'est Cuba qui apparaît au début comme l'intermédiaire privilégié, l'argent y parvenant par différents moyens, parfois par l'entremise des diplomates cubains eux-mêmes[42]. En 1976, les transferts de fonds sont effectués au bénéfice du Comité Chileno de Solidaridad con la Resistencia Antifascista, à La Havane. Puis, entre 1977 et 1984, on verse les sommes sur un compte luxembourgeois de Chile Democrático. Il appartient à ce dernier de répartir les ressources entre tous les partis dissidents selon des pourcentages décidés de façon unitaire, tout en allouant une part à des organisations chiliennes de défense des droits humains[43].

La pression pour changer la destination des fonds des comités Allende est venue des réfugiés chiliens eux-mêmes. Après une première tentative infructueuse en 1983, la Coordination de la gauche chilienne en Suisse obtient l'année suivante que le Comité national des ASRC affecte désormais l'argent à des organisations travaillant au Chili même, en abandonnant donc l'appui à Chile Democrático, dont le fonctionnement et l'utilité sont mis en cause. La décision est alors prise de faire parvenir les contributions pour moitié au Mouvement démocratique et populaire (organisme unitaire de la gauche récemment formé) et pour moitié à la Comission chilienne des droits de l'homme. Cette modification a l'avantage d'intégrer la ligne d'ouverture et de pluralisme politique prônée par les Associations. Dès 1988, un dernier changement s'opère, puisque les sommes récoltées vont à la large coalition de la Gauche Unie[44] (puis à la Concertación), en prévision des élections de l'année suivante. Enfin, lors de la

41. «L'Association de soutien à la résistance chilienne (ASRC)», *Tribune socialiste genevoise,* n° 13, 28 août 1980.

42. En novembre 1974, le comité bâlois a remis 10 000 francs (environ 20 000 francs actuels) à l'ambassadeur cubain à Berne. Kämpfendes Chile, décembre 1974. En mai 1975, c'est le premier secrétaire de l'ambassade cubaine qui reçoit 16'500.- francs (correspondant aujourd'hui à approximativement 33'000.- francs) de la part du Secrétariat suisse-alémanique des ASRC. «Protokoll der Sitzung der Deutschweizer Komitees vom 3. Mai 1975 in Olten». SSA – Ar 27.900.2: Komitee Schweiz-Chile-Allende, Zürich (1974-1975).

43. B. Teplizky (secrétaire exécutif de Chile Democrático) à R. Bersier, 29 décembre 1981. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».

44. Cette coalition comprend le PS-Almeyda, le PC, le Parti radical-socialiste, le MIR rénové, le MAPU, la Gauche chrétienne, le MAPU-ouvrier paysan et le PS historique.

dissolution des ASRC en 1990, on décide de distribuer les fonds restants à l'Association des familles de disparus et à l'Association des familles de prisonniers politiques, toutes deux actives au Chili.

Occasionnellement, les comités Allende apportent également une aide financière à d'autres actions, à condition qu'elles s'inscrivent dans une perspective unitaire. En 1975, leur réseau soutient par exemple la campagne «bateau de Noël pour les enfants du Chili», lancée par le Secours populaire français[45]. Deux ans plus tard, le Comité national des ASRC subventionne l'hébergement de témoins chiliens qui sont entendus par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies[46]. L'année suivante, il accorde une allocation à la Conférence de solidarité de Madrid. On constate que, bien que le soutien des comités s'aventure parfois sur le terrain de l'«humanitaire», il se caractérise toujours par une forte dimension politique[47]. Même l'appui matériel à la Commission chilienne des droits de l'homme se justifie à leurs yeux par le fait que celle-ci accomplit un travail d'information de la population, et contribue ainsi à la formation des cadres politiques et sociaux de la démocratie à venir.

L'évolution que nous venons d'esquisser n'a cependant jamais modifié le procédé de base consistant à rassembler les contributions des différents comités cantonaux sur un compte national, avant d'effectuer un transfert groupé[48]. Tout au long de son existence, l'ASRC a fait parvenir au Chili quelque 260 000 francs suisses[49]. Soulignons que près des trois quarts de cette somme, qui ne comprend pas nombre d'envois directs effectués par les comités locaux ni le coût de l'information diffusée en Suisse, ont été recueillis pendant la première décennie. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a consisté en un apport ouvertement politique, ce qui implique qu'il ne se concrétisait pas au Chili par des réalisations visibles. En effet, bien que séduisantes, ces dernières n'étaient dotées aux yeux des militants des comités Allende que d'une portée politique limitée.

---

45. Cette action illustre la complémentarité des comités Allende. Alors que le Comité national accorde une subvention, le comité zurichois envoie du lait en poudre et l'ASRC-Bâle participe à la récolte de vêtements. *Chili Venceremos,* n° 7, février 1976.

46. Le comité genevois participait par ailleurs régulièrement à l'accueil des délégués de l'opposition chilienne. *Chili Venceremos,* n° 8, été 1976.

47. C'est ce qui explique que les Associations n'affectent pas, par exemple, de fonds à une action en faveur des sinistrés du tremblement de terre de 1985.

48. L'envoi groupé prime, mais il n'exclut pas d'autres modalités. Ainsi, certains comités cantonaux adressent parfois leurs contributions directement au Chili. À titre d'exemple, le comité bâlois envoie de l'argent à la Coordinadora Nacional Sindical. R. Bersier à Luciano Valle, 6 juin 1982. CMJ-RB: «Corresp. extérieure». Le comité tessinois possède également ses propres filières.

49. *Chili Venceremos,* n° 40, avril 1990. D'après nos estimations, cette somme correspondrait aujourd'hui à environ 470 000 francs.

Un appui à la résistance armée ?

En 1983, une décennie après la chute d'Allende, Roland Bersier propose aux comités d'abandonner la référence à la «résistance», qui n'est selon lui plus pertinente, au profit d'une appellation plus neutre[50]. Certes, cette proposition est refusée lors de la séance nationale des ASRC, qui préservent donc leur nom d'origine. Toutefois, celui-ci est quelque peu ambigu, dans la mesure où il est susceptible d'évoquer une forme particulière de lutte que les dirigeants des ASRC, contrairement à d'autres organisations de solidarité plus radicales, n'ont jamais privilégiée, préférant apporter leur appui à l'opposition démocratique plutôt qu'à un mouvement prônant l'affrontement armé.

Or, l'étude des sources révèle que le rapport des Associations à la violence révolutionnaire doit être nuancé. Tout d'abord, il est plausible que, dans les premiers mois tout au moins, lorsque la lutte armée semblait une option envisageable, l'argent envoyé par les ASRC au Chili ait pu servir à l'achat d'armes[51]. Si, au cours des années suivantes, fidèles à la ligne politique tracée par l'UP, les comités Allende n'ont jamais soutenu une rébellion armée, ils ne l'ont pas non plus condamnée. Puis, au début des années 1980, la question ressurgit. Pendant la guerre civile salvadorienne, les ASRC proclament en effet leur solidarité avec la lutte du peuple salvadorien, «qui est aussi celle du Chili», et admettent le recours à la violence contre la junte chilienne, en prenant pour modèle le succès de l'insurrection nicaraguayenne et en s'inspirant de l'appel à la résistance lancé par l'archevêque Romero. En 1981, l'éditorial de *Chili Venceremos* précise que «le peuple chilien n'a vraiment plus d'autre choix que celui de recourir à toutes les méthodes de lutte, y compris à la force organisée, pour défendre son droit au pain, à la liberté, à la vie. [...] Par la raison ou par la force, nous vaincrons». En s'inspirant de l'ancienne devise de la République chilienne et en y adjoignant le mot d'ordre des résistants à Pinochet, les Associations invoquent désormais «l'heure de la légitime violence».

Par ailleurs, en 1986, l'ASRC-Lausanne organise une conférence sur le Front patriotique Manuel Rodríguez (FPMR), organisation clandestine de caractère militaire liée au PC chilien, qui s'est signalée par des attentats contre des agents de la dictature. À cette occasion, le comité Allende explique vouloir apporter un éclairage sur le mode de lutte du Front, dont il affirme du reste partager l'objectif, à savoir le renversement du régime. Il précise qu'«il n'appartient pas à l'ASRC-Salvador Allende de prendre parti sur les méthodes du FPMR sous le

50. Il suggère «Association de solidarité avec le peuple chilien». R. Bersier aux comités cantonaux (etc.), 20 avril 1983. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)». «Corresp. avec comités locaux».

51. La question est soulevée au comité de Zurich. Yvonne Lenzlinger, «Kurzprotokoll ASSRC, Nationale Konferenz», 18 mars 1974. SSA – Ar 27.900.2: Nationales Komitee «Salvador Allende» (etc.).

régime de terrorisme d'Etat et d'Etat terroriste qui caractérise le Chili»[52]. Le soutien au FPMR et au droit du peuple chilien à une lutte armée momentanée (étant entendu que les combattants déposeraient les armes après le rétablissement de la démocratie) est néanmoins sous-entendu. Dans la même optique, l'organe des ASRC regrette implicitement l'échec de l'attentat du 7 décembre 1986 contre Pinochet, revendiqué par le FPMR, attentat «dont la réussite aurait été la plus belle action de prophylaxie politique»[53]. Il ajoute que «c'est pure illusion de croire que la liberté viendra par une simple «négociation» avec les bourreaux du pouvoir».

La solidarité avec le Chili entre divergences et convergences

À l'instar du mouvement de solidarité avec le peuple vietnamien, celui qui a soutenu les victimes de la junte chilienne a pris une ampleur considérable en Suisse et a engendré, comme nous l'avons suggéré, un foisonnement de structures[54]. Il a été caractérisé, particulièrement au cours des premières années, par la coexistence de comités rivaux, nourrissant une méfiance réciproque. Les désaccords trouvaient leur source d'une part dans les dissensions présentes au sein de la gauche chilienne (les plus prégnantes opposaient l'UP au MIR, la gauche révolutionnaire chilienne), d'autre part dans les clivages politiques qui divisaient la gauche traditionnelle suisse et la nouvelle gauche (Ligue marxiste révolutionnaire LMR, PSA, organisations «maoïstes», en partie POCH), issue du mouvement de 1968. Ces divergences avaient avant tout un caractère idéologique et révélaient des affinités politiques distinctes. Si la gauche parlementaire a dans l'ensemble soutenu sans hésitation le gouvernement de l'Unité populaire, l'extrême gauche critiquait pour sa part le réformisme de la «voie chilienne vers le socialisme». De même, le putsch des généraux donnait lieu à des interprétations contradictoires. Alors que le courant réformiste soulignait que le coup d'État venait précisément prouver que le processus lancé par l'UP avait des chances de réussir, l'argumentaire de la gauche radicale mettait l'accent sur l'échec intrinsèque du projet d'Allende, en raison de l'incompatibilité fondamentale entre démocratie et capitalisme[55].

52. «Le Front patriotique Manuel Rodríguez présenté par son porte-parole Patricio Manns», affiche, avril 1986. CMJ-RB: «Groupe femmes chiliennes (etc.)».

53. «Des sueurs froides», *Chili Venceremos,* n° 30, décembre 1986.

54. La solidarité avec la résistance argentine a été beaucoup plus modeste. Par exemple, Olivier May attribue au «traumatisme» provoqué par la fin brutale de l'UP la raison de la constitution de la Commission internationale du PS genevois. O. May, *La gauche genevoise non-communiste et le soutien aux mouvements révolutionnaires du tiers-monde: 1968-1983,* mémoire de licence, Université de Genève, 1987, p. 24.

55. Maurizio Rossi, *Solidarité d'en bas et raison d'Etat. Le Conseil fédéral et les réfugiés du Chili (septembre 1973-mai 1976),* mémoire de licence, Université de Genève, 2005, p. 47.

Ces divergences théoriques se répercutaient sur la nature du soutien au Chili, et sur les modes d'action privilégiés. Ainsi, la nouvelle gauche helvétique appuyait naturellement la frange la plus combative de la résistance, le «pôle révolutionnaire» composé de la gauche du PS chilien, du MAPU, du MIR, ainsi que d'autres groupes prônant la constitution d'un front de classe contre le régime militaire[56]. Pour ce faire, de nombreux «Comités Chili»[57] ont été créés dans toute la Suisse, et se sont distingués par un activisme énergique au cours des mois qui ont suivi le putsch, qui s'est notamment manifesté par l'occupation de l'ambassade du Chili en décembre 1973 et par un intense travail d' «agitation». Principale inspiratrice de nombreux comités, la LMR considère les ASRC «au mieux comme une coordination des appareils des organisations qui les composent et dont les activités restent des plus squelettiques»[58]. Elle critique en particulier l'attentisme des partis réformistes, dont l'action se limite selon elle à des communiqués et des déclarations, en évitant des manifestations de rue[59]. Les forces politiques soutenant les comités Allende faisaient preuve d'une hostilité similaire à l'égard des formations d'extrême gauche. Ainsi, lors de la réunion préparatoire visant à créer un Comité national des ASRC, un délégué des POCH a relevé la «stricte ligne anti-gauchiste» de l'assemblée dominée par les communistes et les socio-démocrates[60].

Cette ligne de partage entre «réformistes» et «révolutionnaires», avec leurs comités de solidarité respectifs, était visible dans les principales villes suisses. Au Tessin, de graves différends marquent par exemple les relations entre l'ASRC tessinoise et le Comitato Cile, qui comprend des membres du PSA, de la LMR et du MIR. Cela a notamment pour conséquence l'organisation de manifestations séparées à l'occasion de l'anniversaire du *golpe*. Malgré des pourparlers pour l'unification, ce n'est qu'en 1986 que le PSO (ancienne LMR) et le PSA adhèrent à l'ASRC, après une «brouille» de plus de douze ans[61]. En comparant les deux comités tessinois, l'historien Maurizio Rossi souligne qu'ils se distinguent surtout par leur conception de la lutte politique: «d'en bas, non

56. Voir la résolution adoptée par les Comités Chili de Suisse, réunis à Bâle le 21 avril 1974. «Assises nationales des Comités Chili», *La Brèche,* n° 93, 17 mai 1974.
57. Nom générique qualifiant les comités de soutien au Chili animés par l'extrême gauche, qui se réunissaient parfois en une «Coordination nationale des comités Chili».
58. «Chili – 2000 manifestants à Berne, le 16 mars!», *La Brèche,* n° 90, 2 avril 1974.
59. «Genève – la Junte et les investisseurs impérialistes», *La Brèche,* n° 89, 14 mars 1974.
60. Beat Martin, «Bericht über die Sitzung zur Gründung eines nationalen Chile-Komitees vom Samstag, dem 3.11.73 in Bern im Volkshaus», 5 novembre 1973. SSA – Ar 56.45.13; M4. Contrairement aux autres formations de la gauche radicale, les POCH seront néanmoins représentées dans plusieurs comités Allende.
61. Roberto Gallina, secrétaire de la Camera del Lavoro au C. national ASRC, 2 septembre 1986. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Tessin».

hiérarchique et anti-systémique pour les uns, insérée dans le cadre des structures et des hiérarchies [partisanes] existantes, dans une perspective de lutte [contre le] système par l'intérieur, pour les autres.»[62] Élargie à l'ensemble de la Suisse, une telle analyse devrait certainement être nuancée, en raison de la variété des configurations et des modes de fonctionnement des groupes ASRC. Toutefois, elle fournit une conceptualisation utile pour l'histoire politique post-1968. À Zurich, l'année 1974 a été une période de grande mobilisation pour les deux comités Chili, qui ont organisé plusieurs manifestations communes. Le compromis était cependant fragile (le PC italien, membre du comité Allende se montrait en particulier peu disposé à travailler avec la RML-LMR[63]) et il a éclaté lors du meeting organisé à la Börsensaal, le 14 septembre, au cours duquel deux orateurs des partis MIR et MAPU ont été empêchés de s'exprimer par le PdA (PdT)[64].

Occasionnellement, ces rivalités tendent à se dissiper. C'est d'une part le cas au sein des petits comités cantonaux, où la collaboration, voire l'union avec d'autres associations conditionne l'existence d'une solidarité avec le Chili. Ainsi, l'ASRC jurassienne développe ses activités avec le Comité de soutien aux prisonniers politiques chiliens, dominé par des «gauchistes». Les deux associations se réunissent au sein de la Coordination des comités Chili jurassiens, tout en préservant chacune son identité propre[65]. D'autre part, on recourt parfois à des déclarations ou des actions communes[66].

On a parfois reproché aux comités Allende de revendiquer le monopole de la solidarité avec le Chili[67]. Cette critique trouve peut-être sa source dans l'obstination unitaire des ASRC, qui considèrent avec méfiance la création de nouveaux mouvements ou le soutien à un groupe particulier[68]. Dès lors, toute collaboration avec d'autres organisations est subordonnée à cette exigence

62. M. Rossi, *op. cit.*, p. 50.
63. Pendant quelques mois, le PS du canton a mandaté un représentant dans les deux organisations. Voir le rapport d'Yvonne Lenzlinger, «Zur Situation der Chile-Komitees in Zürich», 12 août 1974. SSA – Ar 27.900.2: Korrespondenz mit verschiedenen Komitees, 1973-1975/77.
64. Au sujet de cette polémique, voir la prise de position du Chile-Komitee («Offener Brief an die Partei der Arbeit zum Chile-Meeting vom 14.9. in Zürich») et la réponse du PdA («An alle Freunde des heldenhaften chilenischen Volkes»). SSA – Ar 56.45.13: Befr. Org. Komitee Schweiz-Chile-Allende, Zürich, Dez. 73-Jan. 75.
65. Francis Saucy à l'ASRC-Lausanne. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Jura».
66. Voir par exemple la «Déclaration commune des délégués suisses à la Conférence mondiale sur le Chili», signée en novembre 1978 par des représentants des ASRC, du PS, du PdT, du PSA, des POCH et du Mouvement pour la Paix. CMJ-RB: «Docmts ASRC-Bersier».
67. Cette accusation est réfutée par les Associations. Voir notamment le dossier «Suisse-Chili, 10 ans de solidarité», *Chili Venceremos,* n° 20, sept. 1983. On y rend hommage à différents comités de solidarité avec le Chili qui ont existé pendant la première décennie de la dictature, tels l'Action places gratuites (voir note 70), le Comité Chili de Genève ou le Comité culturel et sportif «Los Andes».
68. Voir par exemple: R. Bersier au Bureau suisse pour le développement de la solidarité avec le peuple chilien, Neuchâtel, 27 décembre 1977. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».

unitaire, seule garante, de leur point de vue, non seulement de la poursuite de la solidarité financière des citoyens suisses, mais aussi du renversement de la dictature. Les Associations soutiennent en effet qu'en Suisse, il n'y a pas de place pour une solidarité dispersée ou sectaire avec la lutte du peuple chilien. Ces considérations vont du reste parfois amener les comités, soucieux de ne pas être concurrencés sur le plan de la solidarité politique, à privilégier une collaboration avec des groupes moins politiques, tels que Mission Chili, association à but humanitaire fondée à Lausanne. Les actions de ces deux organisations sont ainsi perçues comme complémentaires, dans la mesure où Mission Chili, qui poursuit également des buts culturels, peut atteindre plus facilement des milieux apolitiques (paroisses, écoles, etc.)[69].

Au cours des années 1980, un rapprochement s'opère entre l'UP et le MIR, alors qu'au Chili, la gauche se recompose et organise les premières manifestations massives depuis le putsch. Ces *protestas* vont régulièrement secouer le pays à partir de 1983. Pendant ce temps, les groupes suisses de solidarité qui ne soutenaient que les organisations révolutionnaires chiliennes ont presque disparu, ce qui a pour conséquence une recrudescence des actions unitaires et un élargissement des thématiques.

Les liens avec l'exil chilien

Bien que, contrairement à des organisations comme Action places gratuites[70] ou même les Comités Chili, les ASRC n'aient consacré qu'une petite partie de leurs ressources à l'accueil des réfugiés chiliens en Suisse, elles n'ont pas été insensibles à la situation souvent dramatique vécue par ces personnes. Elles ont donc adressé au Conseil fédéral des pétitions concernant la situation des réfugiés chiliens et enjoignant la Confédération à assouplir sa législation d'accueil. Les ASRC protestent en particulier contre l'obligation de visa pour les ressortissants chiliens[71]. On rappelle à cette occasion que ni les réfugiés hongrois de 1956 ni les opposants tchécoslovaques de 1968 n'ont fait l'objet des mêmes mesures discriminatoires. Plus tard, les comités Allende comparent également l'aide accordée aux exilés chiliens à celle, beaucoup plus «consistante», que l'on offre aux réfugiés polonais[72]. Ils lancent par ailleurs des campagnes en faveur du droit au retour.

69. Circulaire conjointe du Comité ASRC-Lausanne et du Comité Mission-Chili, 2 février 1982. CMJ-RB: «Groupe femmes chiliennes (etc.)».
70. Mouvement animé par Cornelius Koch et Guido Rivoir, qui a réussi, en deux ans et demi d'activité, à aider 438 personnes à quitter le Chili. 393 d'entre elles ont trouvé refuge en Suisse. M. Rossi, *op. cit.*, p. 113.
71. Cette mesure a été introduite le 23 février 1974 par le Conseil fédéral. Pour un survol de la thématique de l'admission des réfugiés en Suisse, voir C. Bolzman, op. cit., pp. 185-215.
72. *Chili Venceremos*, n° 18, décembre 1982.

Étant donné le grand nombre de réfugiés politisés accueillis en Suisse, les rapports entre les ASRC et l'exil chilien ont été très étroits et ont pris deux formes: d'une part, les contacts entre les Associations et les organisations chiliennes, d'autre part, l'engagement de Chiliens au sein même des comités de solidarité. À l'image des contacts avec Chile Democrático, que nous avons déjà évoqués, des relations suivies ont été entretenues avec les structures politiques unitaires de l'exil chilien en Suisse[73]. Pour l'UP, tendance dominant ces groupes, les ASRC deviennent l'interlocuteur principal, l' «irremplaçable» ambassade de la cause chilienne au sein du mouvement suisse de solidarité[74]. Les délégués de l'UP en Suisse considèrent que ce sont les organisations helvétiques qui doivent organiser la solidarité, le rôle des organismes chiliens se limitant à informer, orienter et collaborer à ce travail[75]. Dans ce cadre, il appartient notamment aux comités Allende de faire le lien avec les autorités afin, par exemple, d'obtenir les autorisations requises pour que les Chiliens puissent prononcer un discours politique. En contrepartie, l'UP collabore à l'organisation des manifestations et à la diffusion de Chili Venceremos. Dans leur critique répétée à l'égard des querelles de «chapelles» qui traversent la communauté chilienne, les ASRC dénoncent en particulier l'organisation d'activités indépendantes, en affirmant «qu'aucun parti chilien [n'a] intérêt à apparaître isolément» en Suisse[76]. Elles désapprouvent également l'utilisation des ASRC par les camarades chiliens, dans le but de favoriser leur propre parti ou faction, au prix d'un «bricolage politique néfaste» à la cause de la résistance[77].

Cette même problématique surgit dans le cadre de la participation directe d'exilés aux comités Allende, qui a augmenté au fil des années. En raison du but spécifiquement politique poursuivi, les ASRC doivent officiellement être animées, ou du moins représentées, par des militants suisses, les Chiliens étant contraints d'adopter une posture plus discrète. Il arrive que, avec le désengagement progressif des militants helvétiques, quelques comités ne fonctionnent plus que grâce à l'action des exilés. C'est par exemple le cas à Berne, où, pendant plusieurs années, un militant du PdT était le seul membre suisse actif

73. Différentes organisations se sont succédé, sur une base unitaire plus ou moins large: Comité Chile-Suiza, Comité de l'UP, Comité de coordination de la gauche chilienne en Suisse, Comisión de la Central Única de Trabajadores — Suiza.

74. Luciano Valle (Secrétaire exécutif de l'UP en Suisse) à R. Bersier, 12 juillet 1979. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec C. suisse UP».

75. «Programa de solidaridad para el año 1981», Genève, mars 1981. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec C. suisse UP».

76. R. Bersier au Comité UP en Suisse, 6 mai 1979. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec C. suisse UP».

77. R. Bersier à l'ASRC-Neuchâtel, 20 septembre 1982. CMJ-RB: «ASRC Lucerne, (etc.)»; «Neuchâtel».

dans l'association, se chargeant surtout des démarches administratives (avec les autorités, les propriétaires de salles, etc.)[78]. La survie du comité est alors sujette à l'entente et au compromis politique entre Chiliens. Ainsi, il semble que la disparition définitive de la petite ASRC-Fribourg soit liée au rattachement des membres chiliens, largement majoritaires dans le comité, au groupement plus radical «Chili en lutte», qui avait une position critique vis-à-vis de l'UP[79].

Il convient pour terminer de souligner un autre aspect important de cette thématique, relevé par Claudio Bolzman. Selon le sociologue, les associations de soutien au Chili ont stimulé la participation collective des exilés et ont ainsi favorisé leur intégration. Elles ont de surcroît «constitué des lieux de référence pour les réfugiés, leur facilitant le contact avec des compatriotes résidant dans d'autres cantons et surtout avec des militants suisses idéologiquement proches»[80]. Toutefois, les contacts individuels n'étaient pas dénués de conflits, lesquels étaient non seulement le résultat de cultures politiques distinctes, mais aussi des différents sens donnés à l'engagement de solidarité. Alors que pour les militants suisses, la question chilienne ne représentait généralement qu'un engagement parmi d'autres, pour les Chiliens, elle relevait souvent d'une véritable «raison de vivre»[81].

La «patience active»[82] du militant

Aux problèmes qui viennent d'être mis en évidence s'ajoutent ceux qui ont trait à la spécificité du militantisme en faveur de la résistance chilienne. L'élan d'émotion provoqué par le coup d'État et la vague d'enthousiasme qu'a suscité la cause chilienne ne font en effet pas long feu. Dès 1976-1977, alors que l'opinion publique est bien moins sensible aux événements chiliens, l'intensité de la solidarité faiblit visiblement. D'une part, la consolidation de la junte et les mesures de «libéralisation» et d'amnistie, répercutées avec éclat par une partie de la presse bourgeoise en Suisse, alimentent l'idée selon laquelle le pays s'est «normalisé». D'autre part, diverses questions internationales ont pris le relais, reléguant le Chili au second plan. Par conséquent, l'une des tâches des organisations de solidarité consiste précisément à lutter contre l'oubli.

78. Sandro Leuenberger à R. Bersier, 27 décembre 1980. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Berne».
79. André Bourquard à R. Bersier, 17 novembre 1978. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Fribourg».
80. Claudio Bolzman, op. cit., p. 242.
81. Luis Durney à Marie-Claire Gerussi, 16 juin 1982. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Neuchâtel». L'échange de correspondance entre ces deux militants communistes (PC chilien et POP neuchâtelois) révèle quelques divergences interpersonnelles et entre partis.
82. «Après dix ans de patience active: l'espoir», *Chili Venceremos,* n° 20, septembre 1983.

L'éparpillement des forces militantes constitue un autre obstacle auquel doivent faire face les Associations. Bien que le danger de dispersion lié à l'existence de comités concurrents se soit fortement résorbé, l'évolution de la situation internationale modifie les priorités. Dans un contexte militant souvent caractérisé par l'affiliation multiple, l'engagement internationaliste est désormais canalisé vers d'autres combats. Dès le début des années 1980, les événements d'Amérique centrale engendrent sinon un transfert de militants vers des comités de soutien au Nicaragua ou au Salvador, du moins un élargissement de la thématique de nombreux comités, et la fin effective d'une solidarité spécifique avec les victimes de la répression de Pinochet.

Ces facteurs, conjugués à des problèmes relatifs à la vie politique suisse, amènent de nombreux militants à mettre en doute l'efficacité du travail des ASRC. Lassitude, frustration, découragement et résignation sont quelques-uns des sentiments éprouvés par les membres des ASRC, volontiers enclins à orienter leurs efforts vers des engagements perçus comme plus efficaces. Certes, on essaye d'y remédier en se disant que «même si le fruit de [ses] efforts [...] n'est que quelques gouttes d'eau par rapport à la mer immense des besoins de ceux qui affrontent quotidiennement la dictature au Chili, il leur apporte un soutien concret et un encouragement maintes fois salué là-bas»[83]. Mais la difficulté de poursuivre dans la durée un travail parfois ingrat provoque le départ de nombreux militants et la question de la survie des ASRC se pose à plusieurs reprises[84]. Les sources consultées ne nous permettent pas de mesurer le désengagement réel. La disparition des comités, suite au départ d'un militant important par exemple[85], constitue néanmoins un précieux indicateur.

Cela dit, fortes de leurs nombreux relais dans les partis et les syndicats, les Associations parviennent pourtant à endiguer le flux et à maintenir des comités opérationnels, ainsi qu'un réseau de sympathisants. Il est malheureusement difficile d'évaluer le nombre de ces derniers. Nous savons seulement que l'ASRC-Lausanne, par exemple, en comptait environ 1200 à la fin des années 1970[86].

En guise de bilan, l'éditorial du dernier numéro de *Chile Venceremos* résume ainsi ce qu'a représenté le militantisme au sein des ASRC: «La solidarité n'a vécu que parce que des gens d'ici ont sacrifié des années durant une large part

83. «Solidarité avec le peuple chilien – Trois soirées cinéma», tract, ASRC-Lausanne, novembre 1986. CMJ-RB: «Groupe femmes chiliennes (etc.)».
84. R. Bersier à Aníbal Palma, 4 septembre 1983. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».
85. Le travail de certains comités repose parfois sur un ou deux membres actifs, qui ont par ailleurs d'autres activités politiques. Voir à ce sujet le témoignage d'une militante de l'ASRC de Neuchâtel. M.-C. Gerussi à R. Bersier, 2 avril 1979. CMJ-RB: «ASRC – Lucerne, (etc.)»; «Neuchâtel».
86. R. Bersier au Comité de l'UP, 25 avril 1978. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec Comité suisse UP».

de leurs loisirs et de leur disponibilité à cette mission placée au premier plan de leurs préoccupations.»[87]

Roland Bersier, compagnon de route de la résistance démocratique

La persistance de la solidarité représentée par les ASRC doit beaucoup à l'engagement et à l'abnégation de Roland Bersier (1942-1997), qui incarne l'histoire de ce vaste réseau de solidarité. Avocat puis juge au Tribunal cantonal de Lausanne, il a eu un rôle prépondérant au sein des comités Salvador Allende. Désigné en janvier 1975 pour représenter son parti (PS vaudois) dans l'ASRC de Lausanne, il a assumé dès l'année suivante la présidence du Comité national, fonction qu'il va occuper jusqu'à la dissolution des Associations. Son dynamisme et ses appels incessants à l'unité et à la poursuite des tâches de solidarité avec le peuple chilien sont manifestes. Il n'a du reste pas hésité à s'exposer personnellement au-delà des limites de la réserve que sa fonction de juge lui impose pourtant[88]. À en juger par ses archives personnelles, pendant quinze ans, il a consacré à la cause chilienne une grande part de son temps libre, ainsi qu'une partie de sa fortune personnelle. Cet engagement lui a par ailleurs causé, selon ses propres termes, «quelques mésaventures», telles des menaces de mort de la part de l'extrême droite helvétique[89], ou le fichage sur une liste de la police secrète chilienne comportant des personnalités internationales à «neutraliser»[90]. À plusieurs reprises, fatigué par le militantisme astreignant, par le désintérêt de ses compatriotes et par les divisions au sein de la gauche chilienne, Bersier menace de démissionner, ce qui provoque une vive réaction de l'organisme central de la résistance chilienne en Europe. Ce dernier entend à tout prix dissuader le magistrat vaudois de partir, ce qui aurait certainement eu pour conséquence la désagrégation du Comité national[91].

Bersier se rend plusieurs fois au Chili, pays devenu à ses yeux une «seconde patrie»[92]. Après un premier voyage en 1981, pendant lequel il a rencontré des

87. «Solidarité: une page se tourne», *Chili Venceremos,* n° 40, avril 1990.
88. R. Bersier à Lilo Hoffmann-Steiner, 7 janvier 1981. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».
89. R. Bersier à Myriam Heimann, 1er novembre 1976. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec comités locaux». Il y fait état d'une lettre de menaces qu'il a reçue. Signée «Des Fils de Tell», la missive le traitait de «sale crapule d'avocat socialo-communiste» et lui promettait «quelques balles dans la peau». La lettre anonyme insistait par ailleurs sur l'admiration de «la Suisse» pour Pinochet, «qui a détruit l'ordure communiste et lutte pour la liberté du monde libre».
90. Le sociologue et conseiller national socialiste Jean Ziegler figurerait également dans cette liste, qui aurait été établie par «Comando Cero», un organisme de la Centrale nationale d'informations (CNI), la police politique qui a succédé à la DINA. «La «conexión» chilena en el caso Palme», *Noticiero Latinoamericano,* n° 131, 12 juin 1986.
91. B. Teplizky à R. Bersier, 29 juin 1982. CMJ-RB: «Corresp. extérieure».
92. R. Bersier à Solidaridad (Santiago), 14 août 1980. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. CASRC».

opposants[93], il revient en Suisse animé par la conviction de la nécessité de la solidarité internationale. Lors de son deuxième voyage, en 1984, il est refoulé de l'aéroport de Santiago, mesure qu'il considère du reste comme «un hommage de la dictature» à l'action des ASRC et un encouragement à poursuivre[94]. Un troisième voyage, en janvier 1989, sera pour le magistrat l'occasion de présenter un rapport au 2e Congrès international sur la justice et la démocratie, organisé par la Commission chilienne des droits de l'homme. Ce dernier déplacement lui permet également de s'entretenir avec les principaux dirigeants de la Gauche Unie et, au retour en Suisse, d'appeler à soutenir résolument les actions de cette coalition dans la perspective des élections de décembre 1989.

La renommée de Bersier était telle que, lorsque Hortensia Bussi, la veuve de Salvador Allende s'est rendue à Genève pour intervenir devant la Commission des droits de l'homme, elle a tenu à le rencontrer personnellement[95]. Après la chute de la dictature, le juge socialiste vaudois sera décoré de l'Ordre national chilien Bernardo O'Higgins[96] et figure, à côté de l'abbé Cornelius Koch et du pasteur Guido Rivoir, au rang des personnalités suisses qui ont symbolisé la solidarité avec le Chili.

Au terme de cette étude, il importe de rappeler son caractère embryonnaire. En effet, les archives du mouvement de solidarité avec le Chili sont encore en friche et appellent des enquêtes approfondies. Outre les fonds relatifs aux ASRC et aux comités Chili qu'il faudrait encore recenser – probablement auprès d'anciens militants – il conviendrait de multiplier les angles d'analyse. Font encore défaut, en particulier, des études sur la vie politique des exilés chiliens (au niveau interne, mais aussi local, national et international), tant il est vrai que les logiques et les contingences propres à la réalité politique des structures de l'exil demeurent obscures. De même, il faudrait sonder les archives des partis suisses, des syndicats et de certaines organisations de l'immigration, afin de mettre en lumière le contexte interne de leur engagement pour le Chili. Enfin, l'histoire orale, dont nous n'avons pas pu faire usage dans cette recherche, apparaît comme un outil précieux pour appréhender la subjectivité du militantisme.

---

93. Voir son article (non signé) «Chili aujourd'hui: un témoignage», Chili Venceremos, n° 17, juin 1982. Relevons que d'autres membres des ASRC se sont rendus au Chili dans les années 1980.
94. Cette décision d'interdiction d'entrée dans le pays a été prise par le gouvernement mais n'a pas été accompagnée d'une indication des motifs. R. Bersier aux comités locaux (etc.), 5 mai 1984. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec comités locaux».
95. C. national aux comités locaux (etc.), 25 septembre 1978. CMJ-RB: «Corresp. générale (etc.)»; «Corresp. avec comités locaux».
96. «En Suisse, Roland Bersier honoré par le gouvernement chilien», *Espaces latino-américains,* n° 88, avril 1992, pp. 6-9.

La dissolution des ASRC est prononcée en séance nationale le 17 mars 1990, six jours après que le nouveau parlement chilien ait officialisé la passation de pouvoirs et tourné la page de la dictature militaire. Au terme de plus de seize années d'engagement ininterrompu, durant lesquelles ils sont parvenus à maintenir une solidarité spécifique avec la dissidence chilienne, les comités Allende disparaissent. Au Chili, le retour à la démocratie s'effectue pourtant dans des conditions ambiguës. Certes, Patricio Aylwin, le candidat de l'opposition démocratique, que les ASRC ont soutenu, a remporté les élections présidentielles. Mais le nouveau président démocrate-chrétien, qui avait d'ailleurs cautionné le putsch des militaires, représente plus le compromis démocratique qu'une vraie alternative politique. Par ailleurs, l'Etat chilien demeure régi par une Constitution imposée par le régime dictatorial, qui a pris soin de laisser un système verrouillé et de se ménager une porte de sortie convenable (Pinochet reste le commandant en chef de l'armée). Enfin, le projet socialiste d'Allende semble désormais bien lointain et la justice pour les crimes perpétrés par la junte n'est alors pas à l'ordre du jour.

Néanmoins, au sein des ASRC, c'est le sentiment du devoir accompli qui prévaut, car la démocratie pour laquelle elles se sont battues est effectivement rétablie, sous la forme d'un «aboutissement réaliste»[97]. Les Associations ont atteint le but qu'elles s'étaient assigné au lendemain du *golpe*, celui de mener une activité de solidarité jusqu'à la fin du régime militaire. Se plaçant en fidèle héritier de Salvador Allende, le réseau des ASRC est la seule organisation suisse de solidarité avec le Chili à avoir développé durant toute la période dictatoriale une action constante d'ampleur nationale, en dépit des disparités régionales, des divisions et de l'usure progressive du mouvement. Les raisons de cette durabilité se trouvent, comme nous avons essayé de le montrer, dans l'ancrage dans des structures solides (gauche traditionnelle, syndicats), dans les relais chiliens, ainsi que dans l'action opiniâtre de quelques militants. Il importe encore de souligner la continuité de la perspective, maintes fois réaffirmée par les Associations, d'apporter un appui collectif à l'union pluraliste des forces progressistes et démocratiques chiliennes. Impliquant une conception unitaire, aussi bien dans sa composition que dans son objectif (le soutien à tous ceux qui, au Chili, luttaient contre le régime militaire), cette approche, fruit non seulement de présupposés idéologiques, mais également du souci d'efficacité, est restée pratiquement inchangée du début à la fin. Si l'action des ASRC, et celle de la solidarité internationale en général, n'a eu qu'un impact insignifiant sur le processus

97. R. Bersier aux comités cantonaux (etc.), 15 avril 1990. CMJ-RB : «Corresp. générale (etc.)» ; «Corresp. avec comités locaux».

institutionnel qui a mis un terme au régime de Pinochet – la fin de la dictature apparaît en effet comme le résultat d'une évolution programmée – leur soutien indéfectible à la dissidence chilienne, sérieusement atteinte par le traumatisme du coup d'État et par la répression[98], a en revanche contribué de manière décisive à la reconstitution de la gauche chilienne. Une solidarité politique large, permanente et somme toute rare, par le biais de laquelle les ASRC — Allende ont bel et bien apporté leur «pierre à l'édifice de maintien et reconstruction de l'idéal démocratique»[99].

Nuno Pereira

98. Sur l'évolution générale de la gauche chilienne, voir Katherine Hite, *When the Romance Ended : Leaders of the Chilean Left, 1968-1998,* New York, Columbia University Press, 2000, pp. 27-57.
99. R. Bersier à B. Teplizky, 3 février 1985. CMJ-RB : « Corresp. extérieure ».

ALLENDE - KOMITEE - ZÜRICH

inti-illimani

musica popolare
dell'america latina

THEATERSAAL

VOLKSHAUS
DIENSTAG 4. MAI 20h

VORVERKAUF: Kuoni, Jelmoli, Jecklin, Literaturvertrieb, Limmatbuchhandlung, VSETH, KSTR EINTRITT: Fr. 11.--
ABENDKASSE: Fr. 15.--